

Le droit de la guerre et de la paix

Type de contenu : Texte

Type de médiation : sans médiation

Titre(s) : Le droit de la guerre et de la paix [Texte imprimé] / Grotius, Hugo

Est une traduction de : De jure belli ac pacis

Auteur(s) : Grotius, Hugo (1583-1645)

Autre(s) responsabilité(s) : Pradier-Fodéré, Paul (1827-1904) (Traducteur)

Alland, Denis (1955-....) (Éditeur scientifique)

Goyard-Fabre, Simone (1927-2019) (Éditeur scientifique)

Editeur, producteur : Paris : Presses universitaires de France, 1999
(41-Vendôme; Impr. des PUF)

Collection : Léviathan 0989-4462

ISBN : 2-13-049795-0

Appartient à la collection : Léviathan (Paris) 0989-4462 1999

Titre conventionnel : [De jure belli ac pacis. français.]

Résumé ou extrait : Grotius (1583-1645) semble moins soucieux d'ouvrir la voie au droit international moderne que d'inaugurer une science du droit systématique et rationnelle. A partir de l'exemple topique de la guerre, il en adosse l'édifice à une axiomatique du droit naturel, qu'il distingue du droit volontaire et conçoit comme le dictamen rationis que commande le principe de sociabilité.

Sujet(s) : paix

droit international

droit des conflits armés

Sujet - Nom commun : Guerre (droit international)

Droit -- Philosophie

Forme, genre ou caractéristiques physiques : Ouvrages avant 1800